



MAIRIE DE VIVIERS

Votre interlocuteur : **Martine RIFFARD-VOILQUE**

☎ : 04 .75.49 .86 .16

Mesdame, Messieurs les membres
du CA du CCAS

ccas@mairie-viviers.fr

Vos réf :

Nos réf : **MRV/DP**

Objet : **Conseil d'administration**

Viviers, le 26 février 2024

CONVOCATION des MEMBRES du C.A. du C.C.A.S.

Le mercredi 6 mars 2024 à 18h30

Lieu : salle du Conseil Municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

- 1- Désignation d'un membre du conseil d'administration au sein de la commission permanente suite à l'installation d'un nouveau membre.
- 2- Approbation du procès verbal du conseil d'administration du 3 juillet 2023
- 3- Adhésion à Numérian
- 4- Désignation de la régie autonome de numérian comme délégué à la protection des données
- 5- Débat sur le rapport d'orientation budgétaire

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération.

La Vice-présidente :
Martine RIFFARD-VOILQUE



✍

PROCURATION

C.A. du C.C.A.S. du 6 mars 2024 à 18h30

M. excusé(e) donne procuration pour

voter en mon nom à M

Fait à Viviers, le

Signature :